



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Lanceurs

Question écrite n° 1307

### Texte de la question

M Joseph-Henri Maujouan du Gasset rappelle à M le ministre de la défense le succès du vingt-quatrième tir d'Ariane. Selon certaines informations, il semblerait que son programme s'accélère au rythme d'un tir par mois et que la nouvelle Ariane 4 remplace progressivement les modèles 2 et 3 dont quelques tirs sont encore prévus. Il lui demande de bien vouloir lui préciser quels débouchés sont actuellement prévus pour ce lanceur.

### Texte de la réponse

Reponse. - L'Agence spatiale européenne a confié à Arianespace, société de droit privé, la commercialisation et les opérations de lancement d'Ariane. Pour ce faire, Arianespace s'appuie sur l'organisation industrielle mise en place au cours de la phase de développement. Ainsi, le programme Ariane fait travailler près de 15 000 personnes réparties dans une cinquantaine d'industries implantées dans les onze pays européens participant au programme (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume Uni, Suède, Suisse). Arianespace a déjà commandé 22 Ariane 4 à l'industrie spatiale européenne. Ses prévisions permettent d'évaluer à environ 70 Ariane 4 les commandes qui seront passées à l'industrie européenne. Ce chiffre est à comparer aux 18 exemplaires des versions Ariane 1, 2 ou 3 commandés par Arianespace, après les séries de qualification (4) et de promotion (6) prises en charge par l'Agence spatiale européenne. Arianespace devrait ainsi assurer pour les dix années qui viennent un chiffre d'affaires d'environ 30 milliards de francs à l'industrie spatiale européenne. À l'été 1988, Arianespace a enregistré soixante-sept contrats de service de lancement et ainsi gagné la confiance de vingt-cinq clients répartis dans le monde entier. Après le lancement V24 de juillet dernier, 40 satellites restent à lancer pour un montant voisin de 14 milliards de francs. Seuls 5 satellites seront encore lancés par les versions Ariane 2 ou 3 ; Ariane 4 est donc d'ores et déjà assurée de lancer 35 satellites représentant des commandes fermes (une vingtaine d'autres font l'objet de réservations alors que les négociations se poursuivent). La répartition géographique des clients d'Arianespace est la suivante : 50 p 100 de satellites européens ; 18 p 100 de satellites américains ; 15 p 100 de satellites pour le compte d'organisations internationales (notamment Intelsat) ; 17 p 100 de satellites d'autres provenances (Canada, Japon, etc). Dans les dernières années et grâce aux différentes versions de la famille Ariane, Arianespace s'est affirmée comme leader mondial des services de lancement en acquérant 50 p 100 de la part de marché mondial. Après un temps de flottement, la concurrence américaine s'est organisée. Nul doute que la compétition ne s'aiguise encore. Une convergence d'efforts à tous les niveaux est plus que jamais nécessaire pour conforter Ariane dans sa place enviable de référence mondiale pour le lancement des satellites commerciaux.

### Données clés

**Auteur :** [M. Maujouan du Gasset Joseph-Henri](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1307

**Rubrique :** Espace

**Ministère interrogé** : défense

**Ministère attributaire** : postes, télécommunications et espace

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 8 août 1988, page 2295